Espace Naturel Sensible
« Vallée du Fossat »

Commune de Job

Synthèse
du 2ème Plan de gestion 2015-2020

Novembre 2014

Espace Naturel Sensible "Vallée du Fossat"
Plan de gestion 2015-2020

Maître d'ouvrage

Conseil général du Puy-de-Dôme

Rédacteur

Parc naturel régional Livradois-Forez du Plan de gestion

Contributions

Rédaction : Nathanaël LEFEBVRE

Cartographie : Nathanaël LEFEBVRE

Synthèse / Relecture : Dominique DAURIAT, Nadine NOGARET, Sylvie Martinant, Emmanuelle TEXIER

Crédits photographiques

Lucile GERAY (couverture), Claudy COMBE (p. 17), Nathanaël LEFEBVRE (p. 24 et 37), Dominique DAURIAT (p. 25)

Localisation

Département du Puy-de-Dôme, Commune de Job

Date de l'ancien plan de gestion

2009

Référence à utiliser

PNRLF/CENA 2014 - Espace Naturel Sensible « Vallée du Fossat » commune de Job, Plan de gestion 2015-2020, 100 p.

ESPACES NATURELS SENSIBLES Puy-de-Dôme

PUY-DE-DÔME CONSEIL GENERAL

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

DIAGNOSTIC DE L'ENS « vallée du Fossat » 2

I. INFORMATIONS GENERALES 3

II. ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL 12

III. CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTUREL 25

IV. VOCATION A ACCUEILLIR ET INTERET PEDAGOGIQUE 32

V. VALEURS 32

GESTION DE L'ENS 42

I. OBJECTIFS A LONG TERME 43

II. OBJECTIFS DU PLAN 2015-2020 45

III. CONCORDANCE OBJECTIFS DU PLAN AVEC AUTRES DISPOSITIFS 48

VI. OPERATIONS DU PLAN DE GESTION 2015-2020 50

INTRODUCTION

Le plan de gestion quinquennal 2015-2020 de l'ENS de la vallée du Fossat définit les objectifs de gestion et les actions à mettre en œuvre durant les six prochaines années. Il apporte une expertise technique et scientifique sur les études et inventaires à mener ainsi que les programmes d'animation, de travaux ou de valorisation à réaliser pendant sa durée.

Ce travail tient compte des obligations et recommandations en vigueur sur le site classé du « Haut Forez », le périmètre Natura 2000 du site n° FR 8301030 « Monts du Forez » et la réglementation de la circulation motorisée sur les Hautes-Chaumes du Forez.

DIAGNOSTIC DE L'ENS « VALLEE DU FOSSAT »

I. INFORMATIONS GENERALES

1. Localisation et accès

***Région** : Auvergne*	***Canton** : Ambert*
***Département** : Puy-de-Dôme (63)*	***Communauté de communes** : Pays d'Ambert*
***Région naturelle** : Monts du Forez*	***Commune** : Job*
***Arrondissement** : Ambert*	

L'ENS « vallée du Fossat » se situe dans le nord-est du Massif central, au sein du Parc naturel régional Livradois-Forez et sur la commune de Job. Il fait partie de la partie centrale des monts du Forez, proche de Pierre-sur-Haute, et se compose entièrement de la vallée du Fossat (cf. figure 1).

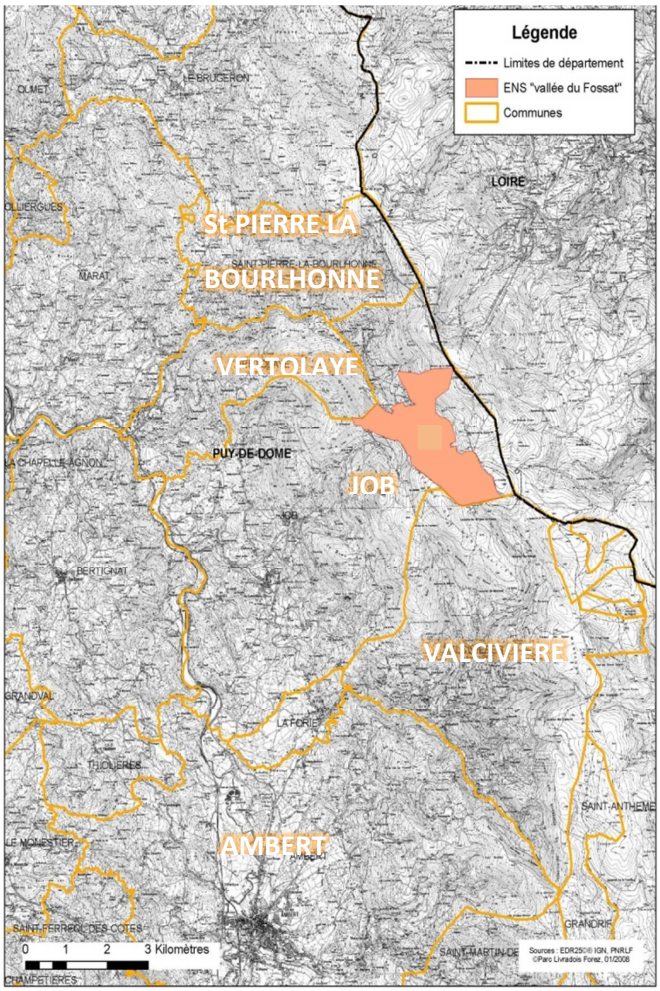

Figure 1 : localisation de l'ENS de la vallée du Fossat (source : PNRLF, IGN)

2. Limites administratives et superficie

Le périmètre du droit de préemption de l'ENS englobe une majeure partie de la vallée du Fossat en amont du lieu-dit Chez Lire, remontant sur les versants jusqu'aux rochers de la Chapelle au Nord, jusqu'au Col de Chansert à l'Est et jusqu'à la limite supérieure de la forêt des secteurs de Monthiallier et de la Richarde.

La superficie actuelle du site ENS est de 440 ha. La propriété se répartit comme suit :

- Conseil général : 103.6 ha
- Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne (CEN) : 60.8 ha
- Propriétaires privés : 275.6 ha

Au sein de cet ENS, le Conseil général possède 7.6 hectares dans le fond de la vallée (parcelles 100 à 106, 108, 109, 114), 71.6 hectares sur les versants forestiers exposés au nord ou au nord-est (parcelles 80, 82, 115, 116, 122, 123, 135, 136) et 24.3 ha en exposition ouest (parcelles 88, 705 et 706) – cf. figure 1 et 2.Figure 2 : superficie des parcelles propriétés du CG (source : DGI)

Parcelle	Surface		
	ha	a	ca
80	2	32	95
82	6	75	0
88	7	64	0
100	1	92	50
101		83	13
102		52	50
103	2	10	25
104		46	25
105		10	
106		23	75
108		78	20
109		55	
114		7	50
115		2	40
116	35	36	
122, 123	26	69	35
135, 136, 142		47	24
705		1	34
706	16	68	66
Total	**103**	56	02

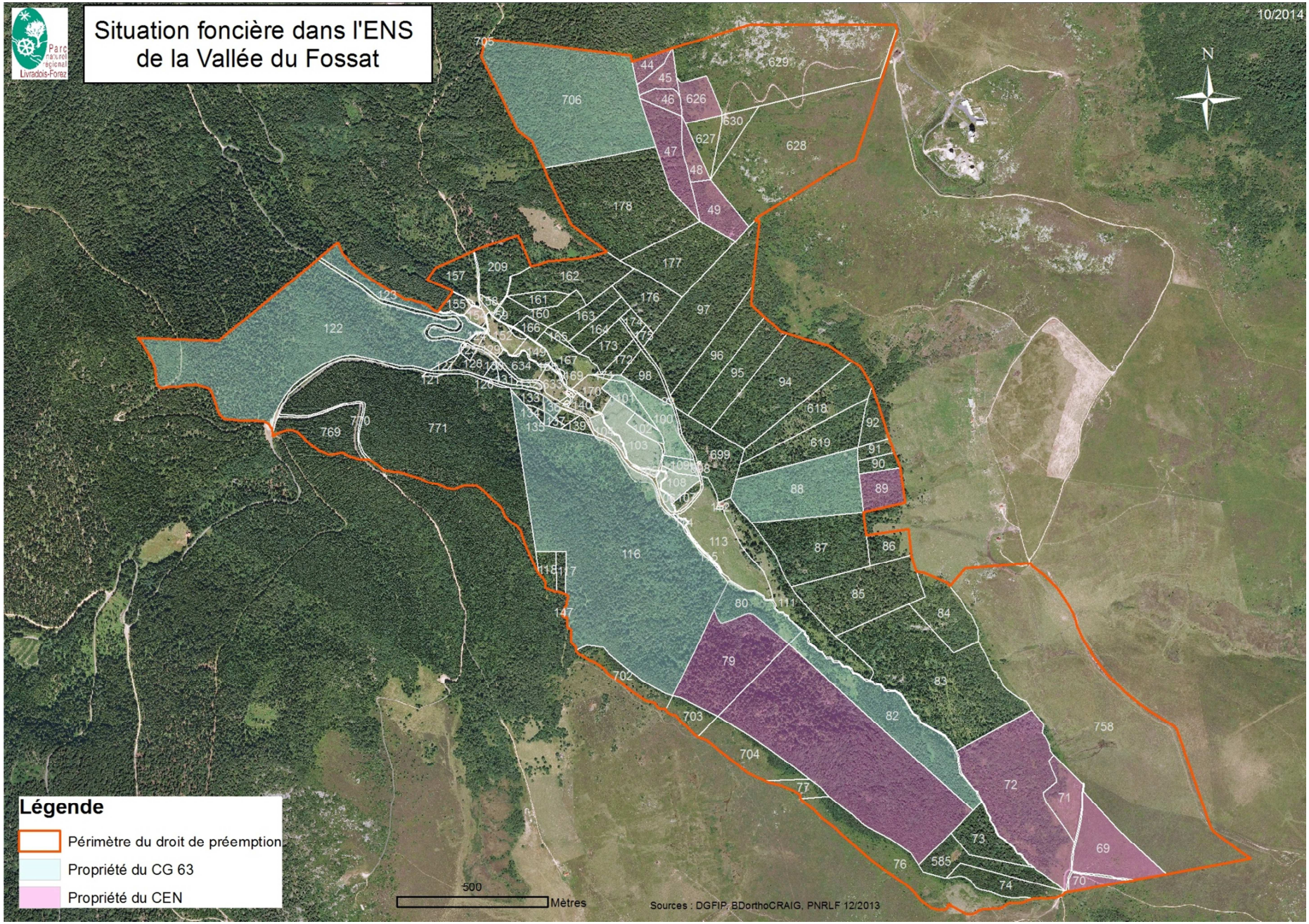

Figure 2 : Répartition de la propriété dans l'ENS (PNRLF, IGN)

Résumé de la gestion actuelle des parcelles du Conseil général

Les parcelles de fond de vallée ayant été restaurées dans les années 2000 sont aujourd'hui pâturées par un troupeau de vaches Salers. M. Dessaigne, exploitant à Suargues (Marsac-en-Livradois), y mène entre 6 et 10 bêtes (en général des génisses) de juin à fin septembre, avec la possibilité de rotation avec un parc situé entre Pré Daval et Chez Lire et un autre sur la propriété Tarrit en amont du Fossat, terrains dont il est également l'exploitant. Une convention de pâturage avec le Conseil général (en date de 2013 – cf. annexe 2) garantit l'utilisation de cette zone selon des pratiques adaptées à la préservation des prairies montagnardes concernées.

D'autres éleveurs utilisent des terrains privés inclus dans l'ENS, avec une dominante de pâturage ovins sur le secteur de Monthiallier et de pâturage bovin à la Richarde (cf. 3.a. plus bas).

Les parcelles forestières du CG et du CEN, pour lesquelles un principe de non-intervention sylvicole a été adopté jusque-là, n'ont fait l'objet d'aucune exploitation récente. Seules quelques interventions de dégagement et de sécurisation du chemin de petite randonné par la coupe d'arbres morts ont été réalisées.

Une partie de la zone forestière (parcelle 115 et 116) est soumise depuis le 8 janvier 2007 au régime forestier (cf. annexe 3), ce qui implique la réalisation d'un document de gestion par l'ONF. Un plan d'aménagement forestier sera élaboré lorsque la soumission de l'ensemble des parcelles du CG sera effective.

3. Inventaires et classements en faveur du patrimoine naturel

L'ENS de la vallée du Fossat se situe dans un secteur des monts du Forez d'un intérêt écologique, culturel et paysager remarquable, affirmé par plusieurs inventaires et classements (cf. figure 6).

Tout d'abord un classement au titre de la loi de 1930 sur les paysages est intervenu le 18 mars 1993 : le site classé du « Haut Forez central » s'étend sur plus de 850 ha, comprenant les deux vallées glaciaires du Fossat et des Reblats ainsi qu'une partie des Hautes-Chaumes environnantes. Une charte de gestion des espaces boisés s'y applique (cf. annexe 4).

Une zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF 830005551 - VALLEE DU FOSSAT) identifie l'intérêt naturaliste de la vallée par la réalisation (et la mise à jour périodique) d'un inventaire. Ce périmètre est lui-même inclus dans une ZNIEFF de type 2 (830007454 - HAUT FOREZ). Ces deux zonages, qui ne figurent pas sur la carte ci-dessous, couvrent intégralement l'ENS.

Par ailleurs, la vallée du Fossat fait partie du site Natura 2000 n° FR 8301030 des Monts du Forez dont le document d'objectifs a été révisé en 2007.

Enfin, l'ENS se situe dans une zone soumise à un arrêté préfectoral de limitation de la circulation motorisée mis en place en 2001 afin de protéger les Hautes-Chaumes de toute dégradation par les véhicules à moteur.

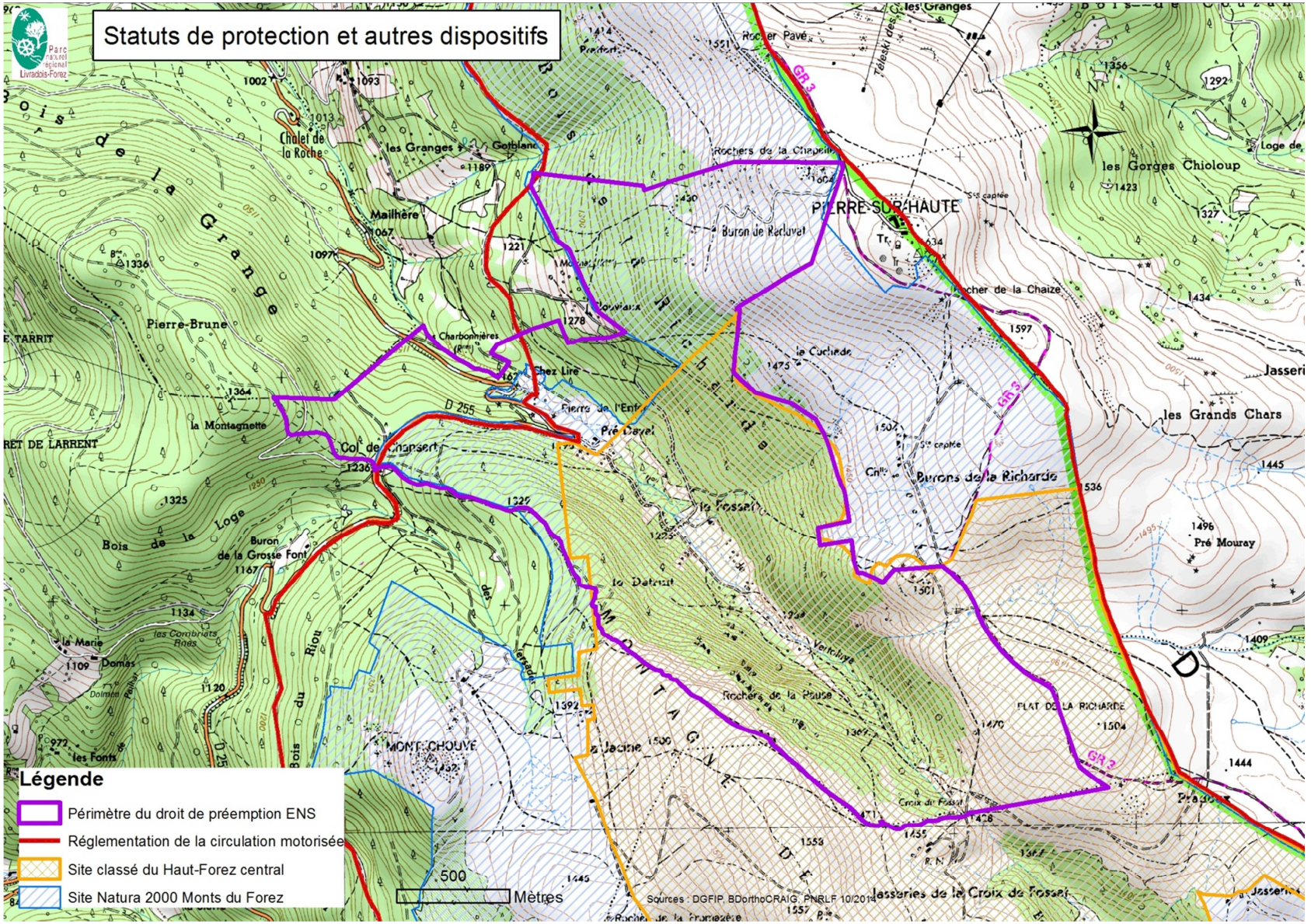

Figure 6 : inventaires et classements en faveur du patrimoine naturel (source : PNRLF)

II. Environnement et patrimoine naturel

1. Le climat

Le site ENS « vallée du Fossat » se situe dans une zone caractérisée par un climat montagnard soumis à des influences océaniques et continentales. Ce contexte climatique variable est accentué par la géographie du site. On constate un gradient climatique important entre les sommets et le fond de vallée.

2. L'eau Hydrographie

Le site ENS de la vallée du Fossat est traversé par un ruisseau : le Vertolaye, appelé communément ruisseau du Fossat dans sa partie haute, prend sa source au-dessus des jasseries de la Croix du Fossat, dans la tourbière du même nom. Il est alimenté par de nombreux petits écoulements latéraux provenant de sources et suintements de pente (le secteur des rochers de la Pause en est par exemple très riche) dont certains donnent naissance à des tourbières de pente intraforestières ou situées sur le plateau (à la Richarde par exemple).

3. La géologie

Le site ENS se situe sur le massif des monts du Forez qui est un horst de moyenne montagne cristalline mis en place dès la fin de l'Oligocène (ère Tertiaire). La roche mère est essentiellement granitique. Sa disposition stratoïde se compose de granodiorites porphyroïdes sur les sommets recouvrant un granite à deux micas, sous lequel se trouve un granite d'anatexie, rattaché sur le plan pétrographique aux granites du Velay (Barbarin, 1983).

4. Les habitats naturels et les espèces

a. Habitats naturels

- **Milieux agro-pastoraux**

Le fond de vallée est essentiellement occupé par d'anciennes prairies utilisées pour le pâturage et la fauche. On y trouve en particulier des **prairies de fauche et fumades à Centaurée noire et Pâturin de Chaix** (*Centaureo nigrae-Poetum chaixii* Thébaud 1988, *Lathyro linifolii-Trisetenion flavescentis*) (38.3)..

Au-dessus de 1400 m, les landes sont majoritaires. Associées à des fasciés herbacés à *Nardus structa* et *Deschampsia flexuosa*, elles sont de deux types :

- Les **landes cryophiles à alchémille des rochers et airelle des marais** (*Alchemillo saxatilis-Vaccinietum uliginosi* Thébaud 1988 ex Schaminée & Hennekens 1992, *Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi*), qui constituent le climax climacique de l'étage subalpin forézien (Thébaud, 2003) ;
- Les **myrtillaies à ail victorial** (*Allio-victorialis-Vaccinietum myrtilli* Schaminée & Hennekens 1992, *Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi*).

- **Milieux forestiers**

Les habitats forestiers se répartissent principalement suivant le gradient altitudinal et l'exposition.

Sur le versant à l'ouest de Pierre-sur-Haute, la **sapinière acidiphile à myrtille** (*Vaccinio myrtilli-Abietetum albae* Thébaud 1988, *Vaccinio vitis-idaeae-Abietenion albae*) est prépondérante.

Le versant du Détruit, d'exposition nord-est, est occupé par la **sapinière cryosciaphile à Lycopode à rameaux annuels** (*Lycopodio annontini-Abietetum albae* Thébaud 1988, *Vaccinion vitis-idaeae-Abietenion albae*) (42.13), caractérisée par un cortège des *Vaccinio-Piceetea*, dont certaines sont nettement cryophiles : *Lycopodium annotinum, Listera cordata, Huperzia selago* et *Luzula luzulina*.

Au-dessus de la sapinière et jusqu'en lisière forestière, se trouve la **hêtraie chionophile à Erable sycomore** (*Aceri pseudoplatani-Fagetum sylvaticae Bartsch* 1940, *Aceri pseudoplatani-Fagenion sylvaticae*).

Le secteur de la Pause est caractérisé par une **mosaïque de boisements et de mégaphorbiaies des versants rocheux et avalancheux hygro-nivo-sciaphiles** (*Mulgedio alpini-Aconitetea variegati*), avec des faciès à *abies* et d'autres à feuillus (*Sorbus aucuparia, Acer pseudoplatanus*) (37.81). Selon Thébaud, ces formations à forte naturalité se rapprochent des forêts primaires de ravins de montagne.

- **<u>Milieux tourbeux</u>**

Plusieurs systèmes tourbeux sont présents dans l'ENS, dans le fond de la vallée en contexte de bas de pente ainsi qu'en haut de versant, en particulier au-dessus de la lisière forestière. Ces tourbières peuvent présenter deux unités fonctionnelles :

- celle des **bas-marais et marais de transition** (*Caricion nigrae* et *Caricion lasiocarpae*), dont certaines sont enrichies en orophytes subalpins (*Luzula sudetica, Juncus alpinoarticulatus*, *Trichophorum cespitosum subsp cespitosum, Calliergon sarmentosum…)*
- celle des **hauts-marais ombrotrophes** à *Sphagnum capillifolium* et *Eriophorum vaginatum* (*Sphagnion medii*).

Une synthèse des habitats naturels réalisée par le CEN dans le cadre de son étude sur la flore patrimoniale est présentée ci-dessous, ainsi qu'une cartographie des habitats d'intérêt communautaires (figure 10) :

Figure 10 : Habitats d'intérêt communautaires (source : PNRLF)

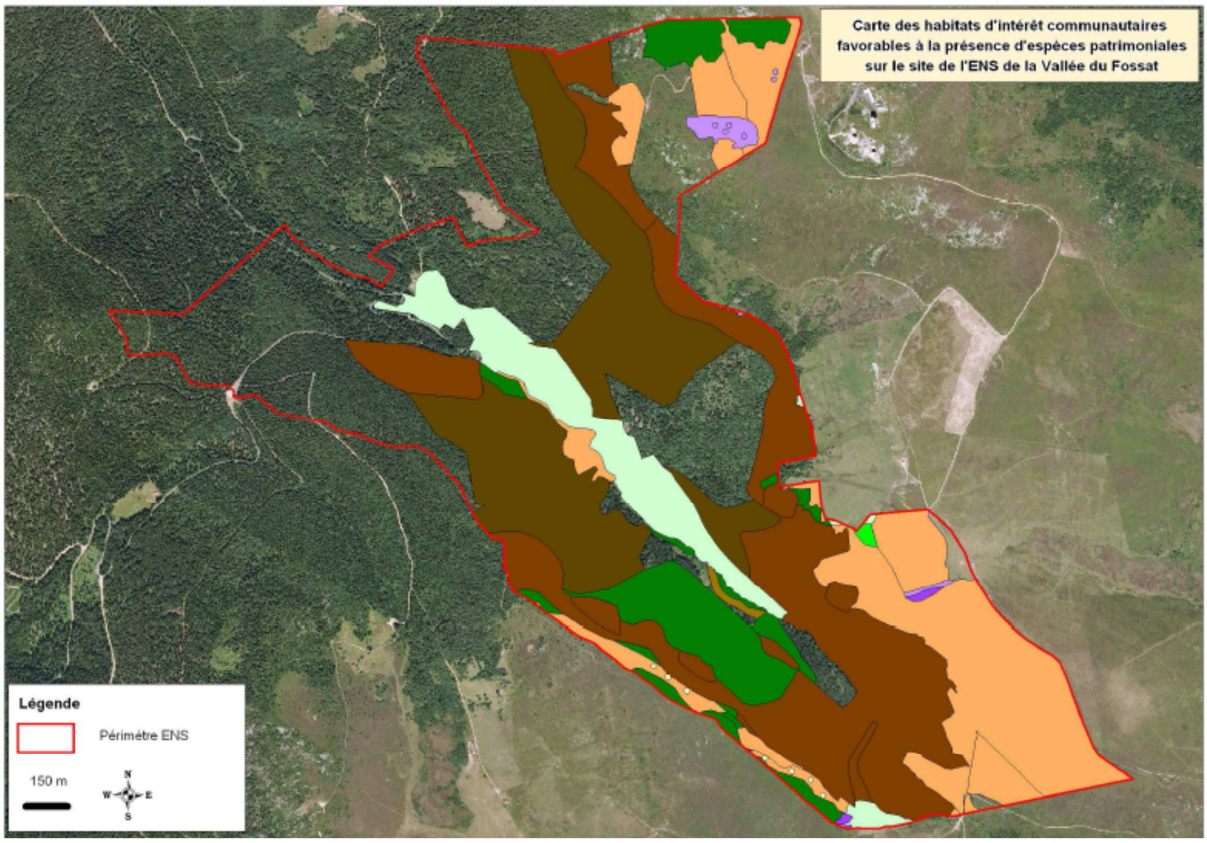

Typologie des habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

- **7140 - Tourbières de transition et tremblants**
- **7120 - Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle**
- **Landes**
  4030 - Landes sèches européennes
  5120 - Formations montagnardes à Cytisus purgans
- **6230 - Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)**
- **6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin**
- **6520 - Prairies de fauche de montagne**
- **Forêts de feuillus**
  9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraea ou Ilici-Fagenion)
  9140 - Hêtraies subalpines
  9180 - Forêts de pente, éboulis, ravins du Tilio-Acerion
- **9410 - Forêts acidophiles à Picea des étages montagnards à alpins (Vaccinio-piecetea)**
- **91D0 - Tourbières boisées**
- **8110 - Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)**

b. Espèces végétales et animales

	Nombre total d'espèces		Nombre d'espèces patrimoniales		
Taxon	**en 2010**	**en 2013**	**en 2010**	**en 2013**	**Commentaire**
Trachéophytes	430	434	21	25	4 esp. d'intérêt non revues
Bryophytes	125	-	5	-	pas d'étude récente
Champignons	71	-	4	-	pas d'étude récente
Lépidoptères	45	60	4	5	2 esp. d'intérêt non revues
Coléoptères	112	231	23	39	
Odonates	0	5	0	0	
Orthoptères	6	20	6	7	
Crustacés	0	0	0	0	Ecrevisse à pattes blanches non-trouvée
Poissons	0	1	0	1	Truite fario uniquement
Amphibiens	5	-	1	-	pas d'étude récente
Reptiles	4	-	1	-	pas d'étude récente
Oiseaux	96	102	32	33	4 esp. d'intérêt non revues
Mammifères (hors chiro.)	29	31	2	4	
Chiroptères	9	9	3	3	

Figure 11 : richesse spécifique connue par groupe taxonomique (source : PNRLF)

III. Cadre socio-économique et culturel

1. Le patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique

Cette vallée, située au-dessus de l'habitat permanent des monts du Forez, utilisée vraisemblablement depuis l'époque romaine, est le témoin des pratiques anciennes d'estivage bovin (d'Alverny, 1907 ; Janssen & Van Straten, 1982). Au cours du XX^{ème} siècle, la vallée du Fossat constituait une zone d'estive de transition où les bovins stationnaient avant et après l'estivage sur les hautes-chaumes.

Ces pratiques ont façonné le paysage avec l'installation de jasseries ou fermes d'estive construites en pierre au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. Ces bâtiments dans lesquels on fabriquait la fourme ont aujourd'hui pratiquement toutes disparues du site ENS. Quelques jasseries restaurées subsistent principalement en altitude sur les monts du Forez. Les fumades ou prairies de fauches situées en contrebas de ces bâtiments étaient des zones très riches. Elles sont aujourd'hui appauvries soit par les plantations qui y ont été réalisées, soit par la baisse de l'intensité de pâturage et de la fertilisation organique liée autrefois au stationnement des animaux et au déversement des eaux de lavage de l'étable.

Aujourd'hui cette zone ouverte qui constitue une porte d'entrée du site classé du Haut Forez, est un lieu extraordinaire par son paysage retrouvé de vallée pastorale parcourue par un ruisseau aux méandres tortueux et entourée de forêts anciennes parsemées d'impressionnants éboulis rocheux.

2. infrastructures

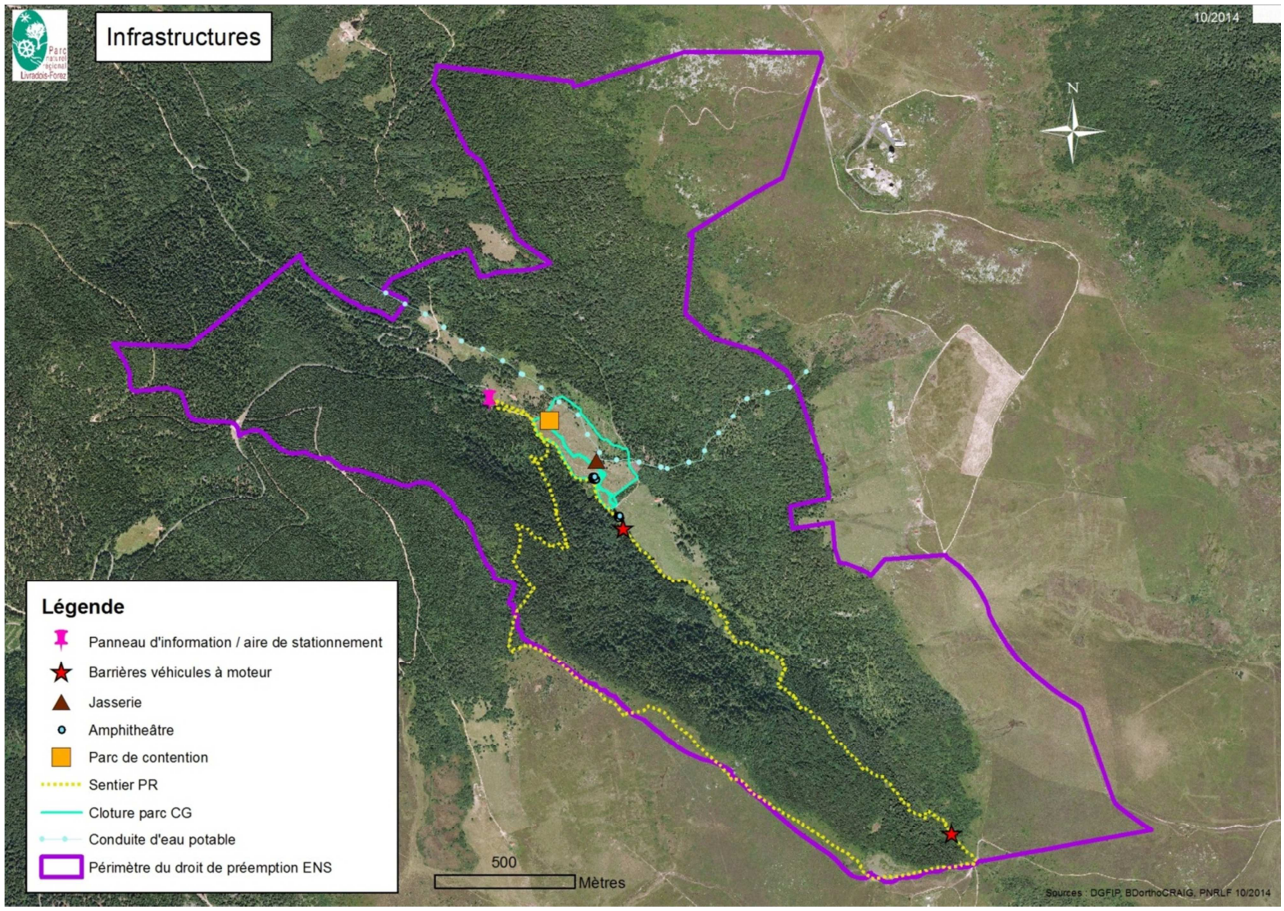

3. Activités socio-économiques

a. Agriculture

Les milieux ouverts ne représentent que 25% de la surface de l'ENS, mais pourtant l' agriculture est l'activité socio-économique la plus prégnantes sur le site. En effet, les 75% d'espaces boisés sont très peu concernés par les activités sylvicoles, principalement du fait de l'inaccessibilité des peuplements et du classement au titre de la loi sur les paysages (site classé).

Une agriculture de type élevage utilise les prairies montagnardes, avec une dominante bovin allaitant (fond de vallée, la Richarde et Reclavet – cf. figure ci-dessous) à l'image de la situation générale sur les Hautes-chaumes, et une spécificité sur le secteur de Monthiallier avec un pâturage ovin.

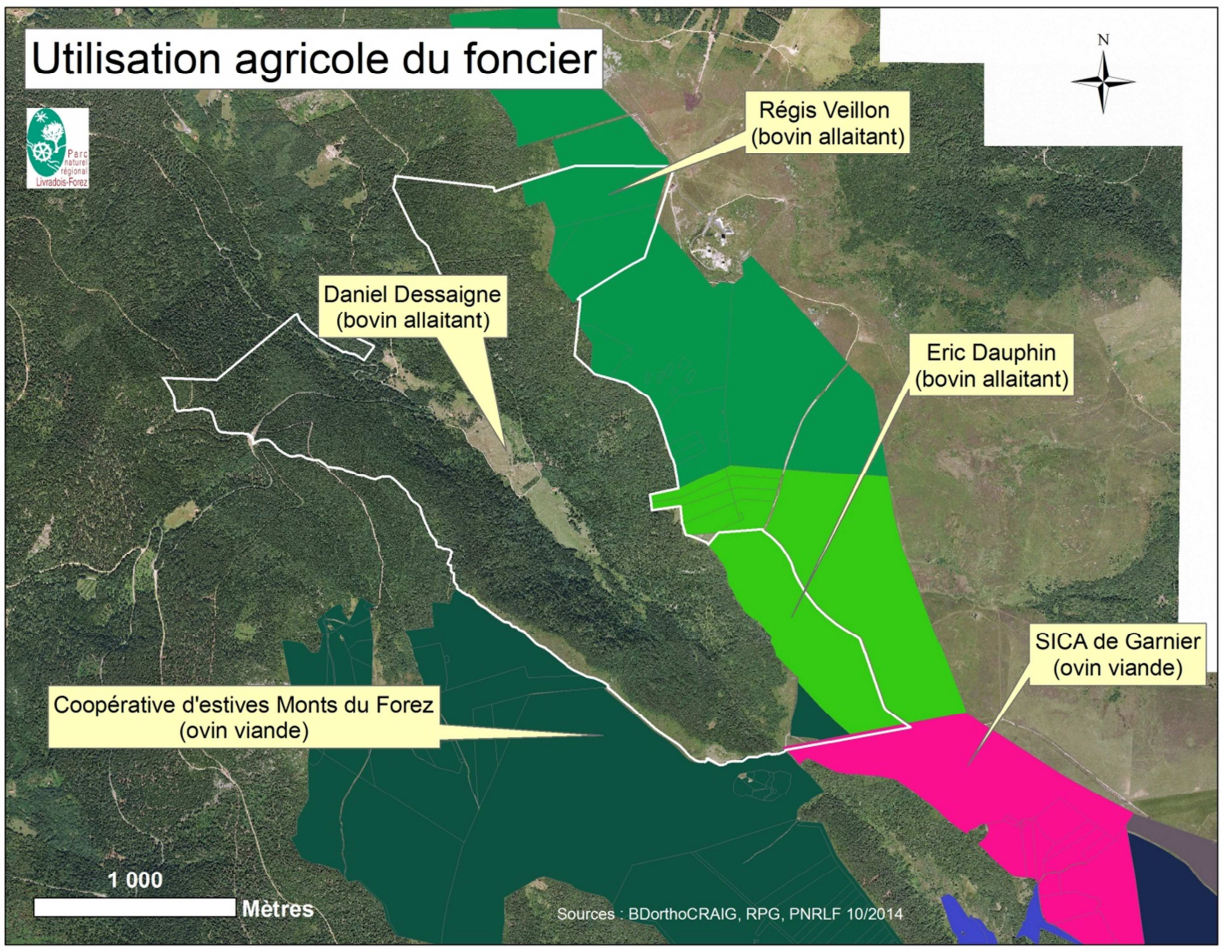

Figure 19 : Utilisation du parcellaire agricole (source : PNRLF)

On constate une forte disparité de chargement, et donc de pression de pâturage sur les milieux agro-pastoraux. Cette multiplicité des situations est créatrice de diversité de fasciès de végétation, mais peut s'avérer problématique lorsque les terrains sont sous-pâturés, à l'image du secteur nord de Reclavet dont on constate l'enfrichement, ou au contraire sur-pâturés comme en témoigne le piétinement observé sur certains secteurs de la Richarde.

b. Fréquentation et activités touristiques

- **Suivi de la fréquentation**

La fréquentation libre du fond de la vallée est suivie par un éco-compteur situé sur le sentier de la montée à la croix du Fossat (circuit PR) :

Ce suivi a été effectué de 2007 à 2013, mais des dysfonctionnements du matériel ont rendu inexploitables les données de 2011 et 2012, qui sont aberrantes, comme le montre le graphique ci-après :

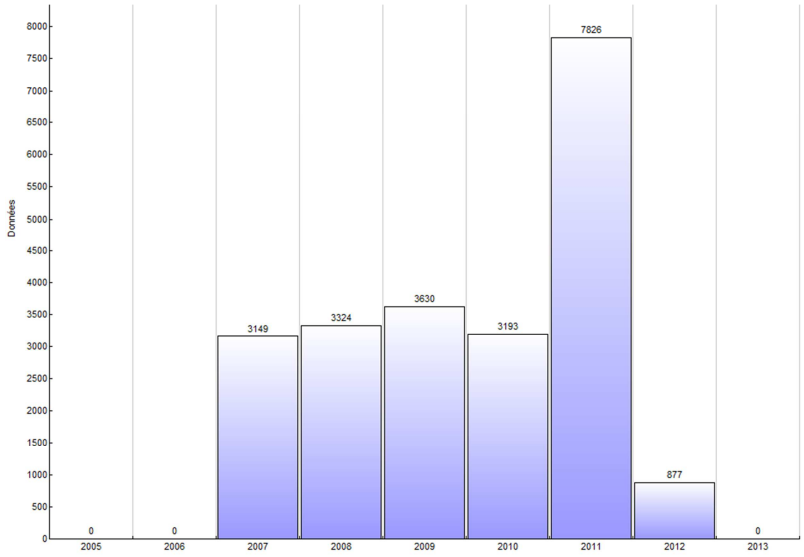

Figure 21 : Fréquentation annuelle en fond de vallée (source : PNRLF)

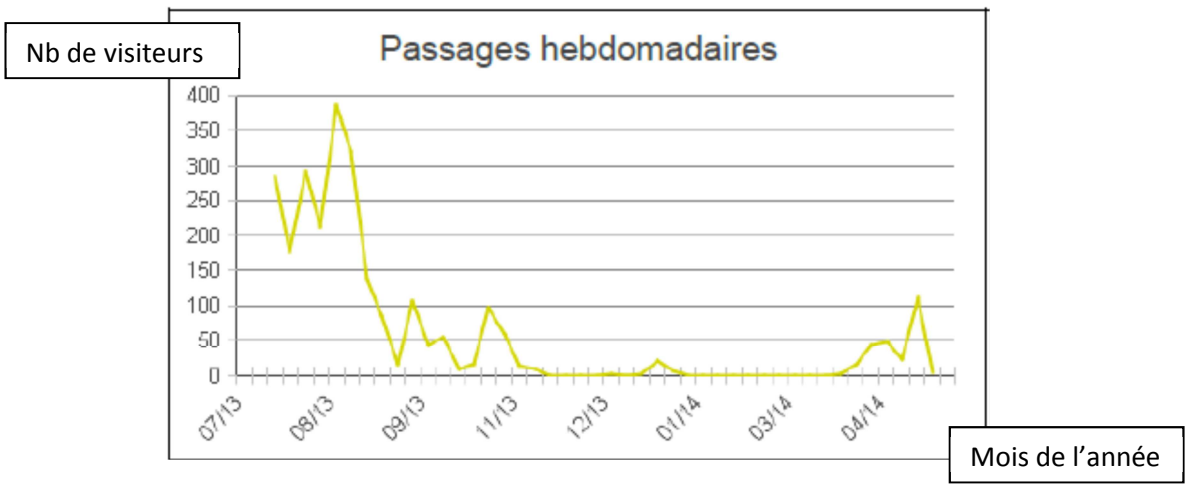

Figure 22 : Fréquentation hebdomadaire de juillet 2013 à mai 2014 (source : PNRLF)

c. Autres activités (Chasse, pêche de loisir, etc.)

Les activités cynégétiques sont gérées par la société de chasse « la vigilante ». Les gibiers recherchés lors des actions de chasse ayant lieu en vallée du fossat sont les suivants : chevreuil, lièvre, bécasse et oiseaux de passage (pigeon ramier, grives…).

La pêche, pratiquée marginalement sur le tronçon amont du Vertolaye (ruisseau du Fossat), est gérée par l'association "Eau-Pêche en Livradois-Forez" (AAPPMA).

Les activités de cueillette n'ont jamais été suivies ni estimées, mais on peut penser que les espèces suivantes en soient l'objet : myrtille, framboise, genciane jaune, champignons…

IV. Vocation à accueillir et intérêt pédagogique

1. Vocation pédagogique

Sa richesse géologique, écologique, paysagère et historique confère à la vallée du Fossat un grand intérêt pédagogique. Le Parc naturel régional, le Conseil général et des associations valorisent ce grand intérêt en organisant des visites naturalistes ou de découverte. Cette richesse permet d'évoquer différents aspects plus ou moins visibles de ce site :

- la géologie et la géomorphologie (ancienne vallée glaciaire) ;
- la richesse écologique (floristique et faunistique) et l'adaptation des plantes au milieu montagnard ;
- un paysage de montagne façonné par l'homme ;
- la nécessité d'une gestion raisonnée des pratiques et du maintien de l'agriculture en zone difficile ;
- l'intérêt de protéger la vallée par des outils réglementaires (site classé, réglementation de la circulation motorisée…) et de la restaurer grâce à l'intervention des collectivités locales.

2. Capacité à accueillir du public

Actuellement, deux « amphithéâtres » réalisés à l'aide de blocs de granite ont été installés. Ils permettent aux promeneurs et au public venant participer à des sorties naturalistes d'avoir un lieu de repos et d'observation au cœur de la vallée et de prendre la mesure de la rareté, de la richesse et de la beauté de ce site (cf. figures 17 et 18).

Le stationnement est grandement facilité par l'aménagement d'une aire de stationnement à l'entrée de la vallée. Celle-ci comporte une dizaine d'emplacement ainsi qu'une aire de retournement.

Au vu du suivi de la fréquentation (écocompteur) et de son impact sur les milieux naturels, on estime que la capacité de charge du site n'est absolument pas atteinte. Le potentiel d'accueil est relativement sous-exploité.

Certains secteurs restent toutefois sensibles au piétinement, notamment les zones tourbeuses et les ruissellements de fond de vallée. Leur protection par des équipements adaptés pourra être nécessaire.

V. Valeurs

1. Valeur du patrimoine naturel du site

Le site ENS « vallée du Fossat » possède un potentiel écologique fort lié à son contexte géomorphologique (ancienne vallée glaciaire), à sa diversité en habitats et à sa richesse en espèces qui en font un site emblématique des monts du Forez.

Les prairies ouvertes, bien que restaurées (suppression des boisements d'épicéas), présentent actuellement une richesse spécifique plus faible qu'avant leur boisement dans les années cinquante. La partie forestière se caractérise par une très forte naturalité et une grande valeur patrimoniale. Cet ensemble de milieux pastoraux, sylvicoles, rocheux et humides constitue un patrimoine fragile, spécifique et rare.

2. Valeur intrinsèque du site

a. Intérêt local du site

Ce site se trouve au cœur des monts du Forez. Il est d'autant plus original qu'il est, avec la vallée des Reblats voisine, l'une des deux seules vallées glaciaires du Parc naturel régional Livradois-Forez. Ces deux vallées disposées tête-bêche, sont difficiles d'accès et constituent un « sanctuaire » de la biodiversité forézienne. Elles concentrent depuis le sommet de leurs versants jusqu'en leur fond toute la diversité présente sur les monts du Forez et sont un des éléments primordiaux du réseau d'habitats de cette chaîne montagnarde. De fait, ces deux vallées bénéficient de mesures de protection (site classé, arrêté préfectoral, ENS…) qui contribuent à la préservation de ce lieu exceptionnel et unique.

b. Fragilité et menace de l'ENS

Les principales menaces qui pèsent sur l'ENS sont les suivantes :

- Colonisation des boisements autochtones par régénération naturelle (semis) des essences résineuses allochtones (Epicéa commun et de Sitka en majorité) ; la problématique du devenir des plantations existantes lorsqu'elles arriveront à maturité sera à traiter en amont car c'est un aspect stratégique ;
- Diminution de certaines espèces subalpines, à l'image de l'avifaune qui semble pâtir de conditions devenues moins favorables ; la dynamique ligneuse sur certains secteurs semble être en cause, impactant particulièrement les communautés entomologiques ;
- Le piétinement de certains secteurs de bord de cours d'eau ou de tourbière.

Enfin, les changements climatiques globaux sont probablement une menace pour les communautés alticoles et en particulier subalpines. De par sa situation de confinement et d'exposition, la vallée du Fossat pourrait à l'avenir s'avérer être un site d'importance majeure pour la conservation des espèces de milieux froids.

c. Place du site au sein du réseau des ENS puydômois

La vallée du Fossat apparaît comme un haut-lieu de biodiversité à l'échelle du réseau des ENS puydômois. S'agissant de l'unique vallée glaciaire ayant intégré ce réseau, sa préservation et sa gestion concerne un large pan du patrimoine naturel touché par cette politique départementale.

Quant au rôle de l'ENS dans le maintien de forêts anciennes et de leurs cortèges singuliers d'espèces, une analyse rapide des surface existantes à l'échelle du département et même de la région suffit pour considérer la vallée du Fossat comme un site emblématique.

GESTION DE L'ENS

I. Objectifs à long terme

Objectif A : Restaurer et maintenir dans un bon état de conservation le ruisseau du Fossat et ses annexes hydrauliques

Enjeux de conservation associés :

- population de Truite fario de souche sauvage
- mégaphorbiaies et formations arbustives ripicoles

Objectif B : Restaurer la fonctionnalité écologique des milieux agropastoraux montagnards

Enjeux de conservation associés :

- prairies de fauche montagnardes,
- landes, pelouses et calamagrostidaies subalpines, nardaies chionophiles,
- végétations fontinales, tourbières et prairies paratourbeuses,
- mégaphorbiaies d'ourlet et subalpines

Objectif C : Améliorer l'état de conservation et la naturalité des milieux forestiers

Enjeux de conservation associés :

- hêtraies-sapinières acidiphiles froides
- hêtraies subalpines
- forêts de ravins du Tilio-Acerion
- milieux intraforestiers humides et rocheux
- chiroptères, coléoptères saproxyliques, rapaces nocturnes, Chat forestier, (Chouette de Tengmalm, Chevêchette d'Europe) et diurnes (Bondrée apivore, Aigle botté)
- bryophytes, champignons et lichens

Objectif D : Améliorer et valoriser les connaissances relatives au patrimoine naturel et à l'histoire de la vallée

Enjeu associé :

- amélioration du diagnostic écologique dans le but d'affiner ou de réorienter la gestion de l'ENS
- valorisation des données acquises dans le Plan de gestion précédent

Objectif E : Valoriser le patrimoine local auprès du public sans porter atteinte à sa préservation

Enjeux associés :

- travail de pédagogie auprès des scolaires des écoles proches
- connaissance du site par les habitants du territoire
- vitrine du département et du Livradois-Forez auprès des visiteurs

Objectif F : Améliorer la cohérence de l'ENS et son intégration dans le contexte local

Enjeux associés :

- implication des propriétaires privés pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion de leurs parcelles
- intégration dans la vie publique de la commune et de la Communauté de communes
- assimilation des objectifs de l'ENS par les associations (ou regroupements) d'usagers
- cohérence foncière de l'ENS
- Articulation de la politique ENS avec d'autres dispositifs en place

Objectif transversal : Gestion administrative

Le premier plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la vallée du Fossat (2009-2013) a permis une acquisition conséquente de connaissances sur les plans naturalistes et historiques, comblant ainsi un important déficit de données.

L'animation depuis 2010 d'une rencontre annuelle (sous la forme d'une intervention en salle pouvant être suivie d'une visite de terrain) a été favorable à une meilleure compréhension de la politique ENS par les acteurs locaux. Elle permet notamment de créer un lien avec les propriétaires privés concernés par le périmètre de préemption ainsi qu'avec les associations d'usagers et les élus municipaux.

L'activité pastorale en place sur les propriétés du Conseil général, marquée par un changement d'éleveur en 2013, est mieux maîtrisée et plus transparente qu'auparavant. Des ajustements sont encore à mettre en place pour une meilleure expression du potentiel naturel de ces prairies, néanmoins les suivis de végétation réalisés ont montré une évolution très positive de la flore depuis la restauration des parcelles en 2002.

Un des enjeux du prochain plan de gestion sera d'inciter les propriétaires privés à la mise en place d'une gestion davantage « patrimoniale » sur leurs parcelles, lesquelles abritent une part significative de la biodiversité de la vallée, avec notamment des perspectives pour améliorer le fonctionnement biologique du ruisseau et préserver sa remarquable population de truite fario. Des actions spécifiques pour favoriser le retour du Damier de la Succise seraient également à envisager. Cette espèce emblématique des zones humides et autrefois abondante en fond de vallée semble en effet avoir disparu depuis 2008.

Sur les parcelles du Conseil général, l'amélioration de la naturalité des boisements est un enjeu prioritaire pour lequel un vaste programme d'actions serait à construire. Il comprendrait l'exploitation puis la restauration des plantations résineuses monospécifiques actuellement en place.

Les perspectives et les orientations de gestion à envisager à l'avenir sont détaillées ci-après.

II. Objectifs du plan 2015-2020

❖ **Objectif A : Restaurer et maintenir dans un bon état de conservation le ruisseau du Fossat et ses annexes hydrauliques**

Facteurs d'influence	Code	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'atteinte de l'objectif
Déficit de végétalisation des berges, enrésinement	A1	Restaurer l'intégrité des berges du Fossat et de ses affluents sur au moins 80 % de leur linéaire	Linéaire de berges restauré
-	A2	Suivre des espèces indicatrices de qualité des milieux aquatiques	Pêches électriques réalisées, complément d'inventaire des odonates
Déviation du ruisseau en amont du Fossat, « ruisseau perché »	A3	Préciser le fonctionnement hydrologique du ruisseau	Description des conséquences de l'aménagement du cours d'eau

❖ **Objectif B : Restaurer la fonctionnalité écologique des milieux agropastoraux montagnards**

Facteurs d'influence	Code	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'atteinte de l'objectif
Enrésinement	B1	Restaurer la continuité écologique entre le fond de vallée et la Croix du Fossat par déboisement des parcelles 80, 82 et 116.	Surface restaurée
Instabilité des cortèges floristiques de certains milieux (facteurs inconnus)	B2	Suivre la gestion pastorale et l'évolution de la végétation dans les prairies du Conseil général et sur la lisière de Monthiallier	Fiches de suivi du pâturage, structure et composition de la végétation
Piétinement par le bétail	B3	Adapter la pression de pâturage sur les secteurs sensibles de Chez Lire, Pré Daval et La Richarde	Modalités d'abreuvement, chargement, dates, fréquence et secteurs pâturées
Disparition du Damier de la Succise (facteurs inconnus)	B4	Tester l'impact du pâturage sur l'habitat du Damier de la Succise	Surface mise en défens (temporaire), suivi entomologique
-	B5	Suivre des espèces indicatrices de la fonctionnalité des milieux agro-pastoraux montagnards	Cartographies, comptages, inventaires

❖ **Objectif C : Améliorer l'état de conservation et la naturalité des milieux forestiers**

Facteurs d'influence	Code	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'atteinte de l'objectif
Enrésinement	C1	Eliminer les peuplements allochtones de fond de vallée	Surface restaurée
-	C2	Etudier la dynamique forestière des peuplements composés d'essences allochtones	Protocole de suivi
-	C3	Suivre des espèces indicatrices de la qualité des milieux forestiers	Cartographies, comptages, inventaires

❖ **Objectif D : Améliorer et valoriser les connaissances relatives au patrimoine naturel et à l'histoire de la vallée**

Facteurs d'influence	Code	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'atteinte de l'objectif
Méconnaissance de certains groupes taxonomiques	D1	Inventorier des groupes méconnus et indicateurs de l'état de conservation des écosystèmes	Inventaires
Déficit de précision des cartographies d'habitats existantes	D2	Cartographier les habitats naturels peu ou pas intégrés aux cartographies existantes	Cartographies
-	D3	Recueillir des informations et des documents sur l'histoire des pratiques	Interview réalisés, documents récoltés
-	D4	Suivre l'évolution du paysage	Suivi photographique

❖ **Objectif E : Valoriser le patrimoine local auprès du public sans porter atteinte à sa préservation**

Facteurs d'influence	Code	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'atteinte de l'objectif
Existence d'une réglementation spécifique	E1	Veiller au respect de la réglementation, au maintien du bon état des infrastructures et à la sécurisation du sentier PR	Tournées de surveillances et d'entretien
Piétinement liée à la fréquentation du site	E2	Limiter l'impact de la fréquentation sur les secteurs sensibles ou en cours de dégradation	Linéaire de sentier aménagé
Quasi absence d'outil pédagogique	E3	Elaborer des outils pédagogiques de valorisation du patrimoine	Outils pédagogiques développés
Méconnaissance des habitants	E4	Développer des projets pédagogiques avec les écoles proches	Nombre d'élèves touchés
Déficit d'information touristique	E5	Améliorer la communication auprès des relais touristiques locaux	Nombre de relais locaux informés
-	E6	Suivre la fréquentation de l'ENS	Nombre de visiteurs et variation de la fréquentation

❖ **Objectif F : Améliorer la cohérence de l'ENS et son intégration dans le contexte local**

Facteurs d'influence	Code	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'atteinte de l'objectif
Méconnaissance des propriétaires de la vallée	F1	Renforcer les liens avec les propriétaires de la vallée par l'organisation d'une rencontre annuelle au moins	Nombre et nature des animations, nombre de rencontres individuelles
Déficit d'échanges techniques avec les usagers	F2	Assurer un lien avec les associations ou groupements d'usagers	Nombre de groupement d'usagers touchés
Manque d'appropriation des enjeux de l'ENS par les acteurs politiques locaux	F3	Assurer un lien avec les élus de la commune	Rencontre organisée
Morcellement et non-représentativité du parcellaire acquis	F4	Etendre la maîtrise foncière sur des parcelles abritant une biodiversité remarquable ou jouant un rôle fonctionnel significatif	Surface et localisation des parcelles acquises
Manque de transversalité entre les différents acteurs et dispositifs	F5	Coordonner les actions avec les autres outils de préservation	Nombre et nature des échanges et actions communes
Diversité acteurs et des attentes	F6	Améliorer la transversalité et la cohérence de la gestion de l'ENS	Concertation avec les partenaires techniques

❖ **Objectif transversal : Gestion administrative**

Objectif opérationnel AD : Assurer une bonne gestion administrative et financière de l'ENS

III. Opérations du plan de gestion 2015-2020

Tableau des objectifs et des actions

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels 2015-2020	Code	Opérations
A. Restaurer et maintenir dans un bon état de conservation le ruisseau du Fossat et ses annexes hydrauliques	A.1 Restaurer l'intégrité des berges du Fossat et de ses affluents sur au moins 80 % de leur linéaire aval	AD 1	Coordination et suivi de la gestion pastorale
		AD 2	Animation locale auprès des propriétaires privés
	A.2 Suivre des espèces indicatrices de qualité des milieux aquatiques	SE 1	Suivi piscicole
		SE 2	Recensement des odonates de milieu tourbeux subalpin
	A.3 Préciser le fonctionnement hydrologique du ruisseau	AD 3	Coordination des échanges avec les partenaires techniques
B. Restaurer la fonctionnalité écologique des milieux agropastoraux montagnards	B.1 Restaurer la continuité écologique entre le fond de vallée et la Croix du Fossat par déboisement des parcelles 80, 82 et 116.	AD 4	Préparation de la suppression des plantations résineuses propriétés du CG
		GH 1	Restauration des parcelles 80 et 82
		GH 2	Gestion de la végétation des parcelles 80 et 82 suite à leur restauration
	B.2 Suivre la gestion pastorale et l'évolution de la végétation des milieux ouverts	AD 1	Coordination et suivi de la gestion pastorale
		SE 3	Suivi de l'évolution des habitats
		SE 4	Suivi des orthoptères
	B.3 Adapter la pression de pâturage sur les secteurs sensibles de Chez Lire, Pré Daval et La	AD 1	Coordination et suivi de la gestion pastorale
		GH 3	Aménagements légers pour accompagner des pratiques pastorales intégratrices des enjeux

	Richarde		de biodiversité
	B.4 Tester l'impact du pâturage sur la population de Damier de la Succise	GH 3	Aménagements légers pour accompagner des pratiques pastorales intégratrices des enjeux de biodiversité
		SE 5	Suivi des rhopalocères et zygènes
	B.5 Suivre des espèces indicatrices de la fonctionnalité des milieux agro-pastoraux montagnards	SE 4	Suivi des orthoptères
		SE 5	Suivi des rhopalocères et zygènes
		SE 6	Suivi de la flore emblématique
C. Améliorer l'état de conservation et la naturalité des milieux forestiers	C.1 Eliminer les peuplements allochtones de fond de vallée	AD 4	Préparation de la suppression des plantations résineuses propriétés du CG
		GH 1	Restauration des parcelles 80 et 82
		GH 2	Gestion de la végétation des parcelles 80 et 82
	C.2 Etudier la dynamique forestière des peuplements composés d'essences allochtones	SE 7	Suivi de l'évolution des milieux forestiers
		AD 5	Elaboration de l'aménagement forestier et de sa mise en œuvre
		AD 6	Emergence d'un travail de recherche sur la dynamique forestière sous influence d'espèces allochtones
	C.3 Suivre des espèces indicatrices de la qualité des milieux forestiers	SE 6	Suivi de la flore emblématique
		SE 8	Complément d'inventaire des coléoptères
		SE 9	Suivi des chiroptères
D. Améliorer et valoriser les connaissances relatives au patrimoine	D.1 Inventorier des groupes méconnus et indicateurs de l'état de conservation des écosystèmes	SE 10	Inventaire des bryophytes
		SE 11	Suivi faunistique par pièges-photographiques
		SE 12	Suivi des populations de gibier en partenariat avec la société de chasse et l'ONCFS

naturel et à l'histoire de la vallée		SE 13	Inventaire des micromammifères remarquables
		SE 14	Suivi ornithologique d'espèces patrimoniales
	D.2 Cartographier les habitats naturels peu ou pas intégrés aux cartographies existantes	SE 15	Inventaire et cartographie des zones humides
		SE 16	Cartographie des habitats du secteur de Reclavet
	D.3 Recueillir des informations et des documents sur l'histoire des pratiques	SE 17	Recherche de données sur les pratiques anciennes
	D.4 Suivre l'évolution du paysage	SE 18	Suivi photographique
E. Valoriser le patrimoine local auprès du public sans porter atteinte à sa préservation	E.1 Veiller au respect de la réglementation, au maintien du bon état des infrastructures et à la sécurisation du sentier PR	PO 1	Surveillance et sécurisation des accès au public
		IO 1	Entretien des infrastructures
	E.2 Limiter l'impact de la fréquentation sur les secteurs sensibles ou en cours de dégradation	GH 4	Aménagement de la PR sur les secteurs sujets à dégradation
	E.3 Elaborer des outils pédagogiques de valorisation du patrimoine	FA 1	Elaboration d'outils pédagogiques de découverte
		FA 2	Valorisation de l'histoire de la vallée
	E.4 Développer des projets pédagogiques avec les écoles proches	FA 3	Projet scolaire avec les écoles voisines

	E.5 Améliorer la communication auprès des acteurs touristiques locaux	FA 4	Communication auprès des acteurs touristiques locaux
	E.6 Suivre la fréquentation de l'ENS	FA 5	Suivi de la fréquentation sur la PR et autres suivis
F. Améliorer la cohérence de l'ENS et son intégration dans le contexte local	F.1 Renforcer les liens avec les propriétaires de la vallée	AD 2	Animation locale auprès des propriétaires privés
	F.2 Assurer un lien avec les associations ou groupements d'usagers	AD 7	Concertation avec les acteurs locaux
	F.3 Assurer un lien avec les élus de la commune	AD 7	Concertation avec les acteurs locaux
	F.4 Etendre la maîtrise foncière sur des parcelles abritant une biodiversité remarquable ou jouant un rôle fonctionnel significatif	AD 8	Veille et animation foncière en vue d'acquisitions
	F.5 Coordonner les actions avec les autres outils de préservation	AD 9	Coordination des actions avec les autres démarches de préservation
	F.6 Améliorer la transversalité et la cohérence de la gestion de l'ENS	AD 3	Coordination des échanges avec les partenaires techniques
Objectif transversal	Assurer une bonne gestion administrative et financière	AD 7	Coordination des actions avec le Conseil général
		AD 10	Réalisation d'un bilan annuel d'activité
		AD 11	Evaluation du plan de gestion quinquennal
		AD 12	Elaboration du troisième plan de gestion

Présentation de quelques fiche-action :

AD 2 Animation locale auprès des propriétaires privés Priorité ***

Contexte et enjeux :
Alors qu'une majorité du périmètre de l'ENS est composée de propriétés privées (en effet, seuls 103 ha sur 440 sont propriété du CG), la relation avec les propriétaires semble incontournable pour atteindre une gestion intégrée. Une part significative des enjeux de conservation se localise sur du foncier privé, par conséquent la sensibilisation des propriétaires « voisins » du CG sera la seule garantie d'une gestion globale à l'échelle cohérente de l'ensemble de la vallée. La mise en place d'une rencontre annuelle depuis 2011 est vécue très positivement par ces propriétaires, avec à la clé le recueil de données historiques, des opportunités d'acquisitions et des échanges sur les différentes manières d'appréhender la gestion de la vallée.

La réalisation d'études ou de travaux en parcelles privées doit s'accompagner d'un conventionnement entre le CG et le propriétaire, impliquant la mise en œuvre d'une animation locale par le gestionnaire. De la même manière, celui-ci s'impliquera dans les actions du CT aux côtés de son opérateur et des propriétaires concernés.

Par exemple, la présence de plantations résineuses aux abords du ruisseau du Fossat (voir carte ci-dessous) a un impact notoire sur le paysage et sur la fonctionnalité des écosystèmes, menaçant en particulier les populations piscicoles (Truite fario). Le programme d'actions du CT Dore moyenne propose donc un retrait des plantations à 6 m des berges du ruisseau. En cas de mise en vente de ces parcelles, leur acquisition par le CG devriendrait prioritaire.

Année	**Période d'intervention**
2015-2019	-
• **Maitre d'ouvrage :** Conseil général 63 • **Maitre d'œuvre :** Gestionnaire • **Partenaires :** CT Dore moyenne, propriétaires privés, CEN, animateur N2000 • **Financements mobilisables :** -	**Habitats et espèces visés :** tous

Descriptif de l'opération :
- envoi d'un courrier d'information (rappel du droit de préemption) par le CG
- animation d'une rencontre des propriétaires de la vallée avec un temps de présentation et d'échange en salle suivi d'une visite de terrain
- échanges bilatéraux avec les propriétaires, en réponse à une sollicitation ou en fonction des besoins de concertation
- conventionnement CG/privé en cas de travaux ou d'études
- visite de terrain avec l'animateur du CT et les propriétaires concernés (2017-2018)

Coût prévisionnel sur 6 ans : 16 480 €

Rencontre annuelle (3 j/an sauf en 2020 – révision du PG)	**GesT**	7 725 €
Echanges bilatéraux – conventionnements (3 j/an)	**GesT**	7 725 €
Participation à la concertation et aux actions du CT (2j)	**GesT**	1 030 €

Indicateurs de réalisation	**Indicateurs de résultats**
Rapport de visite du CT, rencontre annuelle, courriers	Surface restaurée, suivi piscicole, suivi des rhopalocères, meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques, échanges spontanés avec le gestionnaire, nombre de réponse au courrier du CG, nombre de MAEC

AD 6 Emergence d'un travail de recherche sur la dynamique forestière sous influence d'espèces allochtones Priorité **

Contexte et enjeux : Bien que la plupart des boisements résineux allochtones devraient être éliminés au cours des opérations de coupe des parcelles 80 et 82, l'impact des sujets disséminés au sein d'autres peuplements reste inconnu. Par ailleurs, il semble prioriaire de pouvoir évaluer les conséquences de la non-intervention sylvicole sur la nature des milieux forestiers. C'est pourquoi un travail de recherche, préalablement défini par un stage de Master 2, doit être construit. Un partenariat avec une université est donc à rechercher.

Année	**Période d'intervention**
2017 à 2020 selon opportunité	-
• **Maitre d'ouvrage :** Conseil général 63 • **Maitre d'œuvre :** Gestionnaire • **Partenaires :** ONF, CEN • **Financements mobilisables : -**	**Habitats et espèces visés :** milieux forestiers montagnards et subalpins

Descriptif de l'opération :

- Encadrement d'un stagiaire de Master 2 en 2018 pour définir le cadre qui sera donné au travail de recherche et participer au travail de suivi des milieux forestiers.
- Prospections auprès d'universités ou pour développer un travail de recherche (thèse) portant sur l'impact des essences allochtones sur la dynamique forestière.

Coût prévisionnel sur 6 ans : 14 845 €		
Recherche, encadrement d'un stage de Master 2 de 6 mois et intégration des données (20 j)	**GesT**	10 300 €
Indemnisation de stage	**Master**	3 000
Recherche de partenariat avec une université (3 j)	**GesT**	1 545 €

Indicateurs de réalisation	**Indicateurs de résultats**
Démarches auprès d'universités	Stage de Master 2 concrétisé, sujet de recherche défini

SE 5	Suivi des Rhopalocères et zygènes	Priorité ***

Contexte et enjeux : Les « papillons de jour » ont fait l'objet d'un inventaire par la SHNAO en 2012. On note la présence d'une espèce endémique des Hautes Chaumes, le Satyrion du Forez, et de l'Azuré des mouillères (observation erratique), espèce bénéficiant d'un PNA. Tandis que l'absence de l'Apollon du Forez (espèce très probablement éteinte) était prévisible, le constat de la disparition du Damier de la Succise interpelle et reste inexpliqué. Il semble que la gestion pastorale pratiquée en fond de vallon soit peu propice au développement des papillons, qui utilisent actuellement les milieux peu ou pas parcourus par les troupeaux. Seul un suivi comparatif de zones pâturées et en défens permettrait de discerner l'impact du pâturage sur ces communautés lépidoptériques, et d'éclaircir éventuellement les raisons de l'absence du Damier de la Succise.

Année/Périodicité	**Période d'intervention**
Annuel : 2015 à 2019 (sauf volet 3 : 2015 et 2018)	printemps/été/automne
• **Maitre d'ouvrage :** Conseil général 63 • **Maitre d'œuvre :** Gestionnaire • **Partenaires :** SHNAO • **Financements mobilisables :** -	**Habitats et espèces visés :** - Milieux ouverts montagnards et subalpins - Azuré des mouillères (*Maculinea alcon)*, Satyrion du Forez (*Coenonympha gardetta lecerfi*), Damier de la S. (*Euphydryas aurinia*)

Descriptif de l'opération :

1 : 2-3 transects de 50 m dans l'exclos installé en 2014 et dans la zone témoin adjacente

2 : Recherche automnale des chenilles (1 j./an)

Optionnel : 2-3 transects de 50 m dans une zone d'exclos à créer dans les prairies à Damier de la Succise (avant 2008) et dans une zone témoin adjacente à définir (3 passages printaniers)

3 : Prospections ciblées sur les habitats tourbeux potentiels pour l'Azuré des mouillères (Reclavet, La Richarde, Croix du Fossat) – 2 j. en 2015 et en 2018

4 : 2-3 transects de 50 m dans la zone refuge de la parcelle 111 (propriété Tarrit)

Annuellement, on fera 3 passages estivaux pour les transects 1 et 4, soit 1.5 j./an

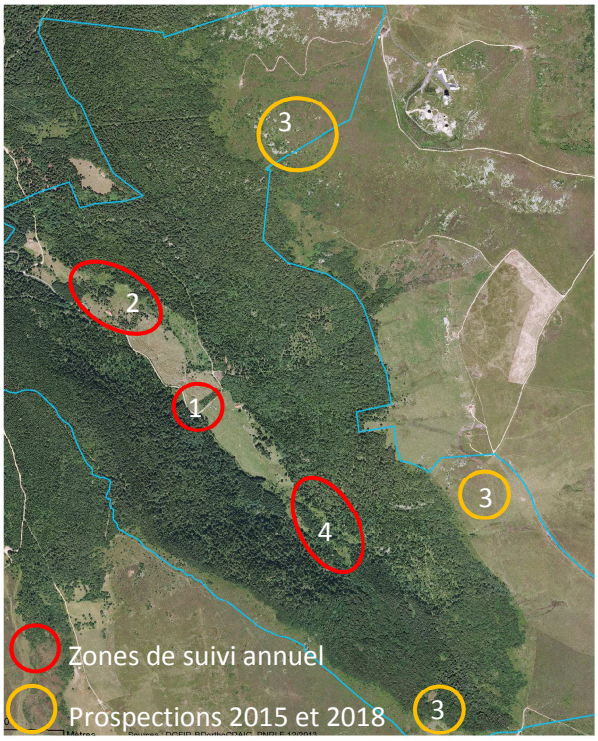

Coût prévisionnel sur 6 ans : 12 730 €		
Prestation scientifique (2.5 j/an + 4 j *M. alcon* + 2 j rapport)	PresT	8 325 €
Prospections optionelles - *E. aurinia* (1.5 j/an)	PresT/ GesT	3 375 €
Coordination et suivi (2 j)	GesT	1 030 €

Indicateurs de réalisation	**Indicateurs de résultats**
Suivi annuel des lépidoptères	Evolution des cortèges d'espèces

SE 7 Suivi de l'évolution des milieux forestiers Priorité ***

Contexte et enjeux : La dynamique d'essences forestières allochtones comme l'Epicéa commun, qui se régénère naturellement avec réussite, conduit à se questionner sur la manière de gérer les peuplements de la vallée. En effet, y a-t-il un risque pour le Sapin pectiné (et plus globalement pour la hêtraie-sapinière) d'être suplanté par les résineux « exotiques » introduits avec les plantations ? L'étude menée en 2012 par l'ONF et le CEN dresse un état des lieux de la situation et propose un protocole de suivi forestier dont l'objectif est d'évaluer l'impact de la non-intervention sylvicole sur la biodiversité.

Année/Périodicité	**Période d'intervention**
2018 puis tous les dix ans	Eté
• **Maitre d'ouvrage :** Conseil général 63 • **Maitre d'œuvre :** Gestionnaire • **Partenaires :** ONF, CEN • **Financements mobilisables :-**	**Habitats et espèces visés :** Tous les habitats forestiers

Localisation :

Descriptif de l'opération :

Mise en place de 14 placettes de suivi forestier comportant : relevé phytosociologique, relevé dendrométrique (à préciser), description de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP), complété par la description de communautés qui réagissent à une évolution lente des milieux forestiers : champignons ou bryophytes

Echantillonnage comparatif des coléoptères saproxyliques entre sapinière gérée et non gérée en parcelle 706 : suivi de 2 x 5 pièges

Localisation schématique des placettes de suivi

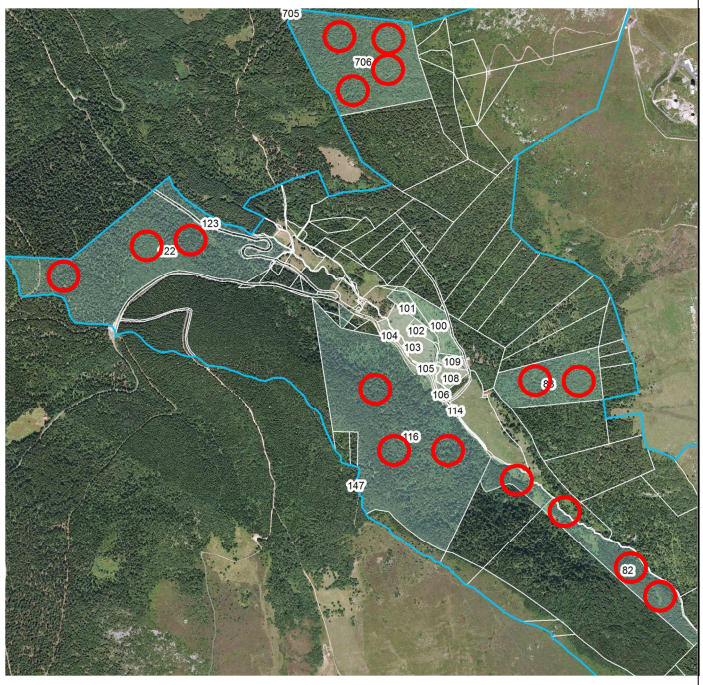

Coût prévisionnel sur 6 ans : 13 700 €

Relevés phytosocio, dendro et IBP	**GesT**	5 075 €
Coordination et suivi (3 j. en 2017/2018)	**GesT**	1 545 €
Prestation scientifique SHNAO - relevé pièges / GesT 2j	**PresT**	7 080 €

Indicateurs de réalisation	**Indicateurs de résultats**
Suivi des stations	Evolution des habitats

GH 1	Restauration des pessières (parcelles 80 et 82) Priorité ***à sursoir

Contexte et enjeux : La présence de 5.5 ha de plantation résineuse monospécifique dans le fond de la vallée constitue à ce jour la plus grande atteinte anthropique à la naturalité et au bon état écologique des milieux. Le Conseil général, qui en est le propriétaire, souhaite intervenir sur ces boisements articficiels afin de permettre la recolonisation par une végétation qui soit caractéristique des milieux naturels foréziens. L'absence de desserte forestière, la pente et la sensibilité des sols rend difficile toute intervention mécanique, c'est pourquoi il a été décidé d'employer des techniques alternatives d'exploitation de type câble-mat et cheval de trait. **Des précautions devront être prises quant au risques d'érosion liés à une coupe rase. La restauration des terrains les moins pentus permettra à terme l'entretien des milieux par pâturage. Si les méthodes d'intervention sont connues, il conviendra de définir avec la fréquence et d'intrevention : en 1 fois (coupe rase) ou en lusieurs fois par bouquets/ Les années 2015 et 2016 permettront de définir la méthode la plus appropriée. Celle-ci fera choisie sera l'objet d'une validation par le Conseil général.**

Année 2017	**Période d'intervention** Eté-automne
• **Maitre d'ouvrage :** Conseil général 63	**Habitats et espèces visés :**

Localisation : parcelles 80 et 82 (et marginalement 116, 79 et 81)

Préalable : concertation entre le CG, l'ONF et le gestionnaire ; contact avec les propriétaires de plantation

Descriptif de l'opération :
Accompagnement de la préparation et suivi du chantier

Moyens proposés : à définir

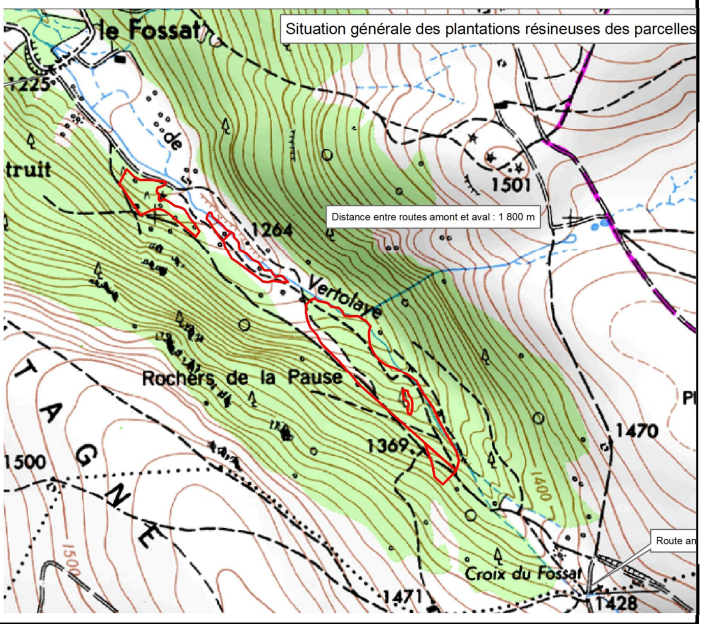

Préparation et encadrement du chantier (non facturé)	**ONF**	-
Travaux d'exploitation des bois	**PresT**	A définir
Travaux de rognage des souches et remise en état	**SEVE**	-
Suivi du chantier (5 j. l'année de mise en oeuvre)	**GesT**	2 575 €

Indicateurs de réalisation	**Indicateurs de résultats**
Surface restaurée et surface remise en pâturage	Suivi de végétation, des orthoptères

GH 2 Gestion des parcelles 80 et 82 suite à leur restauration
Priorité ***

Contexte et enjeux : Les travaux de restauration des plantations résineuses du fond de vallée qui devraient avoir lieu en 2017 ou 2018 vont laisser place à une dynamique naturelle de colonisation. Des espèces de friche forestière (épilobes, sureau rouge, bouleau, ronces…) apparaîtront en cas de non-gestion, anonçant l'installation d'un boisement pionnier. L'enjeu de reconnection des milieux ouverts du fond de vallée avec ceux des Hautes-chaumes implique une gestion adaptée de type pâturage et/ou entretien mécanique.

Année	**Période d'intervention**
2018 et 2019	-
• **Maitre d'ouvrage :** Conseil général 63 • **Maitre d'oeuvre:** Gestionnaire • **Partenaires :** CEN, CBNMC, Detours, commune • **Financements mobilisables :** Contrat N2000	**Habitats et espèces visés :** cortèges des milieux ouverts montagnards et subalpins

Localisation : parcelles 80 et 82

Descriptif de l'opération :
Suppression de la régénération d'épicéa et des ligneux colonisateurs
Mise en place d'une solution durable pour maintenir les milieux ouverts et favoriser l'installation d'une végétation herbacée

Moyens proposés :
Arrachage de semis d'épicéa

Débroussaillage manuel en situation de pente et broyage en zone mécanisable

Recherche d'un éleveur, aménagements d'un parc de pâturage (si besoin) et conventionnement

Gestion des parcelles 80-82 après restauration

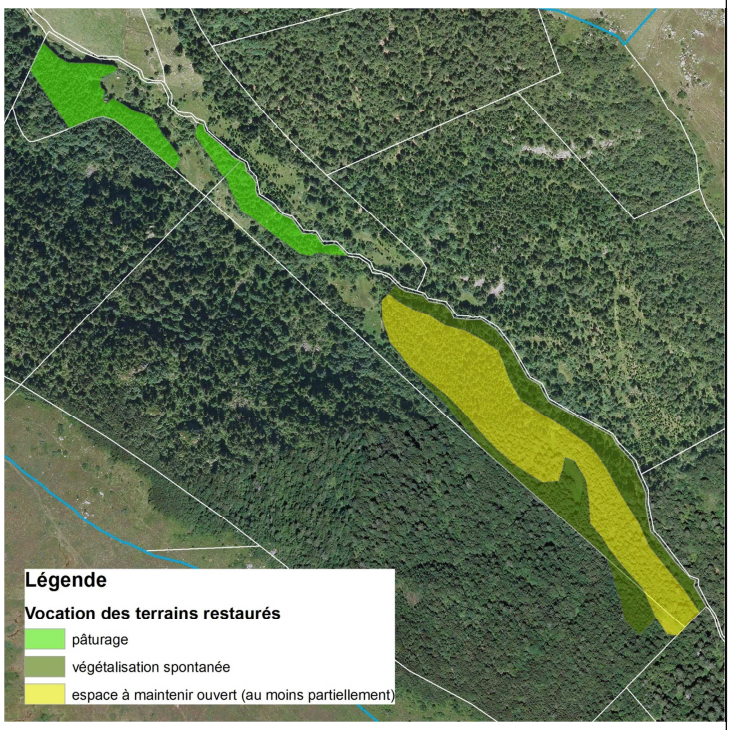

Coût prévisionnel sur 6 ans : 7 620 €

Entretien mécanique – supression des ligneux	**Detours**	1 500 €
Suivi de la gestion (3 j.)	**GesT**	1 545 €
Mise en place d'un pâturage et conventionnement (5 j.)	**GesT**	2 575 €
Aménagements d'un parc de pâturage	**SEVE/Detours**	2 000 €

Indicateurs de réalisation
Surface de milieux ouverts gérés

Indicateurs de résultats
Réapparition d'une flore de milieux ouverts, entretien par pâturage

FA 2	Valorisation de l'histoire de la vallée	Priorité ***

Contexte et enjeux : Les recherches sur l'histoire de la vallée menées dans le premier plan de gestion ont permis la compilation d'une grande quantité de données qu'il serait souhaitable de valoriser auprès du grand public et en particulier des habitants et propriétaires.

Année/Périodicité	**Date/Période d'intervention**
2018	-
• **Maitre d'ouvrage :** Conseil général 63 • **Maitre d'œuvre :** Gestionnaire • **Partenaires :** • **Financements mobilisables :** Feder	**Habitats et espèces visés :** Tous

Localisation : ENS et communes voisines

Descriptif de l'opération :
- Elaboration d'un support de communication de type film, reportage ou exposition
- Diffusion du support

Coût prévisionnel sur 6 ans : 6 000 €		
Conception d'un support de communication et diffusion	**PresT**	5 000 €
Coordination et suivi (3j)	**GesT**	1545

Indicateurs de réalisation	**Indicateurs de résultats**
Support de communication	Nombre de personnes touchées par le média

Tableau de programmation des actions

Type d'opération	Code	Action	Priorité	Opérateur	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Coût PG	Total	Moy. /an
Suivi administratif et animation	AD 1	Coordination et suivi de la gestion pastorale	***	GesT	3 090,0	1 545,0	1 545,0	1 545,0	1 545,0	1 545,0	**10 815,0**	**Remarque**	
	AD 2	Animation locale auprès des propriétaires privés	***	GesT	3 090,0	3 605,0	3 605,0	3 090,0	3 090,0		**16 480,0**		
	AD 3	Coordination des échanges avec les partenaires techniques	***	GesT	1 030,0	3 090,0	1 030,0	1 030,0	1 030,0	3 090,0	**10 300,0**		
	AD 4	Préparation de la suppression des plantations résineuses propriétés du CG	***	GesT/ONF/CG	4 120,0	4 120,0	4 120,0				**12 360,0**		
	AD 5	Elaboration de l'aménagement forestier et de sa mise en œuvre	***	GesT/ONF/CG			515,0	515,0	515,0	515,0	**2 060,0**		
	AD 6	Emergence d'un travail de recherche sur la dynamique forestière sous influence d'espèces allochtones	**	GesT			515,0	13 300,0	515,0	515,0	**14 845,0**		
	AD 7	Concertation avec les acteurs locaux	***	GesT	2 060,0	2 060,0	2 060,0	2 060,0	2 060,0		**10 300,0**		
	AD 8	Veille et animation foncière en vue d'acquisitions	**	GesT/CG									
	AD 9	Coordination des actions avec les autres démarches de préservation	***	GesT	1 030,0	1 030,0	1 030,0	1 030,0	1 030,0	1 030,0	**6 180,0**		
	AD 10	Réalisation d'un bilan annuel d'activité	***	GesT	515,0	515,0	515,0	515,0	515,0		**2 575,0**		
	AD 11	Evaluation du plan de gestion quinquennal	***	GesT						5 150,0	**5 150,0**		
	AD 12	Elaboration du troisième plan de gestion	***	GesT						13 132,5	**13 132,5**	**104 197,5**	**17 366,3**
Gestion des habitats	GH 1	Restauration des parcelles pessières (80 et 82)	***	GesT							**2 575**		
	GH 2	Gestion de la végétation des parcelles 80 et 82 suite à leur restauration	***	GesT				6 347,5	1 272,5		**7 620,0**		
	GH 3	Aménagements légers pour accompagner des pratiques pastorales intégratrices des enjeux de biodiversité	***	GesT	2 560,0	2 560,0	2 560,0	2 560,0	2 060,0		**12 300,0**		
	GH 4	Aménagement de la PR sur les secteurs sujets à dégradation	**	GesT		2 015,0	2 015,0				**4 030,0**	**26 525,0**	**3 992**
Suivi écologiques et études	SE 1	Suivi piscicole	***	PresT		1 815,0					**1 815,0**		
	SE 2	Recensement des odonates de milieu tourbeux subalpin	***	GesT	1 545,0						**1 545,0**		
	SE 3	Suivi de l'évolution des habitats	***	PresT			1 030,0	515,0			**1 545,0**		
	SE 4	Suivi des orthoptères	**	PresT		3 530,0			2 500,0		**6 030,0**		
	SE 5	Suivi des rhopalocères et zygènes	***	PresT	3 370,0	2 340,0	2 340,0	2 340,0	2 340,0		**12 730,0**	option à 3 375	

	SE 6	Suivi de la flore emblématique	***	GesT	1 265,0				1 265,0		**2 530,0**		
	SE 7	Suivi de l'évolution des milieux forestiers	***	GesT/PresT			515,0	13 185,0			**13 700,0**		
	SE 8	Complément d'inventaire des coléoptères	**	PresT		1 915,0					**1 915,0**		
	SE 9	Suivi des chiroptères	**	PresT	1 507,5	1 507,5	1 507,5	1 507,5	1 507,5	1 507,5	**9 045,0**		
	SE 10	Inventaire des bryophytes	***	PresT		10 545,0					**10 545,0**		
	SE 11	Suivi faunistique par pièges-photographiques	**	GesT	600,0						**600,0**		
	SE 12	Suivi des populations de gibier en partenariat avec la société de chasse et l'ONCFS	**	GesT		1 287,5	772,5	772,5	772,5		**3 605,0**		
	SE 13	Inventaire des micromammifères remarquables	*	PresT			4 030,0				**4 030,0**		
	SE 14	Suivi ornithologique d'espèces patrimoniales	***	GesT	4 120,0			3 090,0			**7 210,0**		
	SE 15	Inventaire et cartographie des zones humides	***	GesT	10 815,0						**10 815,0**	option à 5 150	
	SE 16	Cartographie des habitats du secteur de Reclavet	**	GesT			4 620,0				**4 620,0**		
	SE 17	Recherche de données sur les pratiques anciennes	***	GesT	1 030,0	1 030,0	515,0				**2 575,0**		
	SE 18	Suivi photographique	**	GesT				1 030,0			**1 030,0**	**95 885,0**	**15 980,8**
Accueil du public et valorisation	FA 1	Elaboration d'outils pédagogiques de découverte	*	GesT		1 545,0	4 530,0				**6 075,0**		
	FA 2	Valorisation de l'histoire de la vallée	***	PresT				6 545,0			**6 545,0**		
	FA 3	Projet scolaire avec les écoles voisines	**	GesT		2 060,0					**2 060,0**		
	FA 4	Communication auprès des acteurs touristiques locaux	***	GesT	515,0	515,0	515,0	515,0	515,0		**2 575,0**		
	FA 5	Suivi de la fréquentation sur la PR et autres suivis	***	GesT	515,0	515,0	515,0	515,0	515,0	515,0	**3 090,0**	**20 345,0**	**3 390,8**
Surveillance	PO 1	Surveillance et sécurisation des accès au public	***	GesT/SEVE	4 120,0	4 120,0	4 120,0	4 120,0	4 120,0	4 120,0	**24 720,0**	**24 720,0**	**4 120,0**
Maintenance des infrastructures	IO 1	Entretien des infrastructures	**	GesT/SEVE	772,5	772,5	772,5	772,5	772,5	772,5	**4 635,0**	**4 635,0**	**772,5**
					47 670,0	**54 037,5**	**45 292,5**	**66 900,0**	**27 940,0**	**31 892,5**		**276 307,5**	**46 051**

Total sur 6 ans : 276307 €

Total moyen par an : 46 051 €